

LES DOLÉANCES DU LIBÉRALISME ENTREPRENEURIAL

Denis Maillard

02/07/2025

À partir des réponses recueillies lors du Grand débat national¹, on voit émerger un libéralisme entrepreneurial porté par des indépendants, auto-entrepreneurs et petits patrons en quête d'autonomie. Ces acteurs économiques expriment une attente claire : non pas moins d'État, mais un État plus simple, plus lisible, plus facilitateur. Denis Maillard interroge ainsi les contradictions d'un modèle où l'initiative individuelle cohabite avec une forte demande de soutien public, dans un contexte de défiance croissante vis-à-vis des institutions et de la fiscalité.

Entre novembre 2018 et février 2019, le mouvement dit des « gilets jaunes » a fortement marqué l'opinion, tout comme l'histoire sociale, travaillant l'ensemble de la société française en profondeur. Près de sept ans plus tard, ce phénomène d'ampleur reste difficile à interpréter en termes sociologiques. Qui étaient les « gilets jaunes » ? Classes populaires, classes laborieuses, nouveaux ouvriers des services, France périurbaine, peuple de la route (en référence à l'omniprésence de la voiture) ? Les analyses en termes de catégories socio-professionnelles (CSP) font ressortir une majorité mélangée d'ouvriers de la logistique et du transport, d'employées du secteur du soin, mais aussi d'artisans précaires, de petits patrons déclassés et d'indépendants de toutes sortes. Parmi toutes ces professions, on repère un grand nombre des salariés marqués par une pratique de double activité² au moyen de l'auto-entreprise. De cette manière, l'entrepreneuriat leur permet tout à la fois d'arrondir des fins de mois parfois difficiles, à côté d'une économie vivrière ou de débrouille, mais aussi de se sentir indépendant et de se réaliser de la sorte pour les plus entrepreneurs.

Naissance d'un « libéralisme entrepreneurial »

Ainsi, à côté des habituelles activités d'auto-entrepreneuriat (maçonnerie, peinture, déménagement, électricité, ménage, etc.), c'est aussi toute une série de services « expressifs » qui sont proposés sous forme d'activités personnelles mettant en jeu un savoir-faire singulier offert aux consommateurs d'occasion (cuisine, organisation et animation de soirées, manucure,

maquillage, conseils beauté, décoration, etc.). Certains observateurs en ont déduit l'existence de deux sensibilités sociales cohérentes au sein d'une large partie de la société française représentée par les « gilets jaunes » : d'une part, un rapport au travail associant sens de l'effort et besoin d'indépendance ; d'autre part, un rapport à la société mêlant un fort attachement à l'État dans sa dimension régaliennne et protectrice, mais un attachement tout aussi important à une vision plus libérale pour tout ce qui touche à l'activité économique. Ce que le chercheur Luc Rouban a proposé d'appeler un « libéralisme entrepreneurial »³ par opposition à un « libéralisme budgétaire » : alors que ce dernier est attaché aux grands équilibres financiers (dette publique, soutenabilité des régimes de protection sociale, prélèvements sociaux, nombre de fonctionnaires, poids de l'État ou de l'Union européenne), le *libéralisme entrepreneurial* vise essentiellement l'initiative individuelle et son libre déploiement à travers une activité indépendante. Si bien que, comme nous l'avons esquissé dans notre ouvrage écrit au cœur de la révolte des « gilets jaunes »⁴, le libéralisme économique se développe en France dans un contexte particulier, celui de la recherche de l'autonomie individuelle sur fond de disparition du compromis social-démocrate issu de l'après-guerre.

D'un point de vue économique et social, cette recherche d'autonomie passe par ce boom de l'auto-entreprise, rebaptisée « micro-entreprise » en 2014, puis fusionnée avec le régime fiscal de la micro-entreprise : entre 2009, année de création, et 2024, année record s'il en est, on est passé de moins de 100 000 créations par an à 717 200 micro-entreprises sur 1 111 200 entreprises créées cette année-là. Évidemment, le chiffre d'affaires moyen sur un trimestre ne dépasse pas 5000 euros et un tiers des créations enregistrées ne génère aucun revenu⁵. Toutefois, s'il s'agit bien d'activités secondaires ou de revenus d'appoint d'un point de vue économique, elles apparaissent « principales » sur le plan d'une recherche d'identité sociale autonome.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

La création d'entreprise, entre soutien et autonomie

C'est dans ce contexte général et avec l'hypothèse d'un « libéralisme entrepreneurial » que nous avons analysé les réponses apportées, dans le cadre du Grand débat national de 2019, à la question

suivante : « Vous avez été amené à créer une entreprise, pouvez-vous indiquer les éléments de satisfaction ou les difficultés rencontrés ? ».

Sept sous-thèmes se raccrochent directement à cette question, mais trois seulement y répondent véritablement : le thème 4⁶ (2148 occurrences représentant 12% des réponses à la question), le thème 5⁷ (3079 occurrences, soit un poids de 17,2% dans les réponses obtenues) et le thème 6⁸ (3585 occurrences et un poids de 20,1%). Toutes les réponses mettent unanimement l'accent sur un problème de complexité administrative, fiscale et réglementaire. Toutefois, si l'on pousse un peu plus loin l'analyse des doléances des Français ayant pris la peine de répondre, elles oscillent entre gratitude et défiance vis-à-vis du rôle de l'État dans la création d'entreprise.

La gratitude est celle qu'éprouvent les répondants pour les simplifications déjà mises en place, notamment la facilité de création d'une micro-entreprise. Mais ceci apparaît à leurs yeux comme la moindre des choses tant demeurent des obstacles et des difficultés. C'est ici que les demandes opèrent, vis-à-vis de l'État, un curieux chassé-croisé selon que l'on se place sur le plan du soutien ou sur celui de l'entrave à l'initiative individuelle. Si bien que l'on discerne facilement cette dimension de « libéralisme entrepreneurial » dont nous avons parlé plus haut, qui se caractérise par un attachement à un État protecteur et par une inclination toute aussi forte pour une vision libérale dans tout ce qui touche l'activité économique. Ce n'est pas d'idéologie libertarienne dont sont frappés les Français à travers les réponses émises à la question des difficultés liées à la création d'entreprise : pas de comité de la hache ni de tronçonneuse, pas non plus de remise en cause de l'État, mais une demande lancinante d'aide et de facilitation – thèmes récurrents dans ces milliers de réponses.

Au bout du compte, quel est le rôle de l'État aux yeux de nos répondants ? Avant tout, faciliter la création d'entreprise et la vie quotidienne de leurs créateurs. Non pas en se retirant, en s'abstenant ou en se défaisant, mais en aidant, en expliquant, en formant et en simplifiant les démarches. Les textes analysés mettent très largement en avant l'urgence de réduire la complexité des formalités et de renforcer la transparence des administrations pour soutenir le développement économique et entrepreneurial. Aux yeux de ces acteurs, le défi commun rencontré par les auto-entrepreneurs en France réside dans la complexité du système administratif ainsi que dans tout ce qui est nommé « l'incompréhensibilité » des obligations, entravant d'autant la création et la durabilité des entreprises individuelles. Ils mettent en avant des formalités redondantes, un manque de professionnalisme dans les services publics et un système réglementaire en constante évolution, ce qui rend les opérations difficiles. De là, parfois, une remise en cause des services publics, en particulier ceux liés à l'aide aux entreprises ainsi que Pôle Emploi (nouvellement France Travail depuis 2024). Ces services sont critiqués pour leur manque d'efficacité, de transparence et leur

incapacité de fournir un soutien aux entreprises ; un manque de communication aussi, une difficulté à naviguer dans des réglementations complexes, une nécessité de formation et de meilleure relation avec les utilisateurs pour améliorer la gestion de ces services publics. Ce qui induit parfois, dans certaines réponses, une volonté de privatisation conçue non pas comme une fin en soi, mais comme une réponse possible à l'amélioration du fonctionnement des services d'aide.

Ainsi, afin de mieux répondre à certaines difficultés rencontrées par cette somme d'initiatives individuelles privées, les Français qui s'expriment ici ne demandent pas en priorité des services privés ou privatisés. Non, face à ces obstacles, les auto-entrepreneurs expriment le besoin d'un soutien adéquat, d'un accueil plus adapté et d'un accès plus facile aux ressources et aux informations publiques. Un peu comme si, à l'image du reste de la vie, l'effort, le mérite et une dose de compétition sociale étaient largement acceptés, voire plébiscités, mais qu'ils nécessitaient des règles du jeu transparentes, compréhensibles et accessibles à tous. L'État qui a mis en place ces règles en est bien évidemment le garant, mais apparaît aussi comme l'opérateur privilégié de leur bonne compréhension, de l'accès aux ressources et aux aides. Il y a donc consensus sur la nécessité de simplifier le processus d'ouverture d'une entreprise et d'offrir un meilleur soutien pour favoriser l'entrepreneuriat, y compris des services financiers et une formation adéquate. En effet, le sentiment dominant est celui de se faire prendre dans des embûches administratives, tout en manquant de réconfort et d'assistance claire, ce qui conduit à des retards et des erreurs. Pas moins d'État, donc, mais une administration bienveillante, prévenante, soutenante...

L'État, un secours face aux banques ?

À côté de cette critique de la complexité, une autre doléance, plus habituelle, se donne à voir également : un *lamento* portant sur la fiscalité, sur la lourdeur et l'incohérence des prélèvements obligatoires. Se font jour des inquiétudes face aux charges fiscales lourdes et à la complexité du système fiscal qui freinent la création d'entreprises et rendent les coûts élevés, notamment en raison d'assurances obligatoires et de pré-réception des revenus. Certains en appellent à une réforme fiscale pour simplifier la création d'entreprise.

Ces remontrances sont bien évidemment connues, mais elles ressortent ici largement : l'administration française imposerait des charges complexes aux nouveaux créateurs d'entreprises, entraînant souvent des erreurs qui ne sont que rarement pardonnées, des délais de réponse allongés et une perte de temps précieux. Les travailleurs indépendants seraient également confrontés à des charges excessives et à un manque de traitement équitable par rapport aux travailleurs traditionnels. Par ailleurs, dans leurs réponses, les entrepreneurs

soulignent notamment la perception inéquitable des cotisations. Ils proposent alors des réformes visant à simplifier l'administration, à améliorer les formalités et à rendre les aides plus accessibles dans le but de faciliter la création d'entreprise. Les acteurs s'accordent sur l'urgence de simplifier les formalités pour les nouveaux créateurs d'entreprises et sur le besoin d'un soutien accru, y compris des services financiers et une formation adéquate pour les jeunes entrepreneurs. Pour eux, une telle réforme devrait inclure une gestion centralisée et informatisée des obligations sociales ainsi qu'une réduction des charges pour accroître l'accessibilité et encourager la création d'entreprise.

Cette critique de la fiscalité et des impôts en France, de leurs effets néfastes sur l'entrepreneuriat et l'innovation économique, est assez classique de la part des professionnels et des entrepreneurs, individuels ou non. Ce qui l'est moins, c'est une plainte parallèle à travers laquelle l'État est appelé comme recours : la critique du système bancaire. En effet, toutes les réponses soulignent les difficultés rencontrées par les entreprises et les particuliers pour obtenir un financement, accusant les banques d'être peu enclines à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE), et l'initiative privée en général. Ils estiment *in fine* que les banques exercent une influence excessive et causent plus de problèmes que les administrations publiques. Si bien qu'une demande s'exprime, celle d'une intervention plus efficace de l'administration pour favoriser le développement économique en lieu et place du système bancaire. À l'issue de cette première analyse des doléances exprimées en 2019 sur la plateforme numérique servant de support au Grand débat national, on a la confirmation de l'existence d'un véritable « libéralisme entrepreneurial » dont la réalité se dévoile à la fois dans les demandes des Français et à travers les chiffres croissants de la création d'entreprise, notamment celle des micro-entreprises. Ce type de libéralisme nous paraît spécifique à la France tant il articule de manière assumée la poursuite d'une autonomie individuelle (au moyen d'initiatives privées de type entrepreneurial) avec une demande forte d'intervention étatique pour promouvoir et protéger la création d'entreprise. Dans l'imaginaire entrepreneurial qu'il nous est donné de saisir à travers ces doléances – qui ne recouvrent pas forcément celles des « gilets jaunes » bien que l'on puisse penser qu'elles ne leur sont pas étrangères non plus –, la banque, c'est-à-dire le monde privé, n'apparaît pas comme le premier interlocuteur du créateur. Celui-ci s'en remet d'abord à l'État qui doit précisément définir les règles, soutenir les initiatives, aplanir les obstacles et rappeler à l'ordre les intermédiaires qui ne faciliteraient pas la recherche d'autonomie. À travers les réponses auxquelles nous avons eu accès, on repère comme une continuité de l'histoire sociale française où l'autonomie de la société civile – et donc celle de l'individu – n'est jamais garantie par elle-même ou par ses propres œuvres : au contraire, l'initiative paraît sans cesse autorisée, facilitée ou entravée par l'État. Si bien que l'on peut affirmer à l'issue de cette analyse que le « libéralisme entrepreneurial » n'est pas foncièrement contre l'État ; au contraire, il est tout contre...

Toutefois, gardons à l'esprit que l'ensemble des données analysées ici date de près de sept ans, soit avant la pandémie de Covid-19, la crise du pouvoir d'achat et la guerre en Ukraine, ou encore le triomphe électoral de populistes défiants vis-à-vis de l'État comme Donald Trump aux États-Unis ou Javier Milei en Argentine. Par conséquent, bien qu'on ne notait pas, à l'époque, de véritable « tentation libertarienne » puisque le consentement à l'impôt restait alors assez élevé sur fond de demande d'équité fiscale⁹, il est légitime de se demander si la situation demeure inchangée aujourd'hui. En effet, un certain nombre de données montre une dégradation de l'acceptation de la socialisation des richesses et une réticence accrue à s'acquitter de l'impôt¹⁰. Face à cette capacité d'émancipation que représentent l'entreprise et sa création, l'État est-il désormais plus pesant que libérateur ?

1. Les données sont issues de l'outil Arlequin AI développé par Hugo Micheron et Antoine Jardin. La première analyse de données a été publiée par la Fondation Jean-Jaurès, *Et si l'IA était au service de la démocratie ? L'exemple du Grand débat national*, 11 juin 2025.
2. Antoine Bernard de Raymond et Sylvain Bordiec, *Sociologie des gilets jaunes, reproduction et luttes sociales*, Bordeaux, Le Bord de l'eau, 2024, p. 43 et suivantes.
3. Luc Rouban, *Le libéralisme économique, nouvel espace d'opposition entre le macronisme et le Rassemblement national*, Note de recherche, Le Baromètre de la confiance politique vague 15, mars 2024.
4. Denis Maillard, *Une colère française, ce qui a rendu possible les gilets jaunes*, Paris, L'Observatoire, 2019.
5. Toutes ces données sont issues des publications de l'Insee, dont notamment *Démographie des entreprises : créations d'entreprises et d'établissements de 2012 à 2023*, 20 novembre 2024, et *Les créations d'entreprises en 2023. Léger repli des créations d'entreprises en 2023*, 14 février 2024.
6. Le thème 4 aborde la complexité administrative et réglementaire supposée créer des obstacles pour les entrepreneurs.
7. Le thème 5 traite principalement des obstacles des procédures administratives et réglementaires lors de la création et de la gestion d'entreprises.
8. Le thème 6 montre comment les entrepreneurs se heurtent à un système réglementaire en constante évolution, des formalités redondantes et un manque de professionnalisme dans les services publics.
9. Lire à ce sujet Simon-Pierre Sengayrac, « Du ras-le-bol fiscal à la défense du modèle social : les Français et le consentement conditionnel à l'impôt », dans Bassem Asseh et al., *Et si l'IA était au service de la démocratie ? L'exemple du Grand débat national*, Fondation Jean-Jaurès, 11 juin 2025.
10. Par exemple, le sondage Elabe-Institut Montaigne du 5 octobre 2023, *Les Français et la fiscalité*, montre que si 51% des Français jugent que « le paiement des impôts est justifié car il finance les services publics », ce résultat est en recul de 7 points en un an... Il s'effrite particulièrement chez les employés/ouvriers (36%, -12), les professions intermédiaires (54%, -10) et les moins de 35 ans (35%, -24).